

CONTRAT D'ÉDITION

ESTAMPES

- L'URDLA, Centre international de l'estampe, prend à sa charge l'impression et la diffusion des estampes éditées.
- À l'issue du tirage, les exemplaires numérotés sont partagés en deux parts égales, l'une est remise à l'artiste, l'autre est propriété de l'URDLA. Un exemplaire d'archives est conservé dans le fonds de l'URDLA, il est montré dans les foires, salons et expositions... Un exemplaire de dépôt est remis à la Bibliothèque nationale de France.
- L'ensemble du tirage reçoit un numéro de référence et figure au catalogue général des éditions de l'URDLA.
- L'artiste cède tous les droits de reproduction à l'URDLA.
- L'artiste s'engage à faire figurer *URDLA, Centre international de l'estampe* comme éditeur sur toutes les publications (catalogues, plaquettes, invitations,...) mentionnant cette édition.
- Le prix de vente appliqué par l'URDLA est fixé en accord avec l'artiste.

NOM DE L'ARTISTE : Gilles Balmet,
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 1979, La Tronche, France

TITRE DE L'ŒUVRE : Powder Horizon
DATE D'IMPRESSION : avril 2012

TECHNIQUE(S) EMPLOYÉE(S) : lithographie
SUPPORT : vélin de Rives

DIMENSIONS PAPIER : 50 x 65 cm
DIMENSIONS IMAGE :

ÉPREUVES TIRÉES : 24
TIRAGE NUMÉROTÉ : 20
ÉPREUVES D'ARTISTE : 2
ÉPREUVES D'ARCHIVES : 1
ÉPREUVES HORS COMMERCE : 0
EXEMPLAIRE B. N. : 1

OBSERVATIONS :

PRIX DE VENTE :
350.- €

Fait à Villeurbanne, le : 21/06/2012

Signatures : 

CONTRAT D'ÉDITION

ESTAMPES

– L'URDLA, Centre international de l'estampe, prend à sa charge l'impression et la diffusion des estampes éditées.

– À l'issue du tirage, les exemplaires numérotés sont partagés en deux parts égales, l'une est remise à l'artiste, l'autre est propriété de l'URDLA. Un exemplaire d'archives est conservé dans le fonds de l'URDLA, il est montré dans les foires, salons et expositions... Un exemplaire de dépôt est remis à la Bibliothèque nationale de France.

– L'ensemble du tirage reçoit un numéro de référence et figure au catalogue général des éditions de l'URDLA.

– L'artiste cède tous les droits de reproduction à l'URDLA.

– L'artiste s'engage à faire figurer *URDLA, Centre international de l'estampe* comme éditeur sur toutes les publications (catalogues, plaquettes, invitations,...) mentionnant cette édition.

– Le prix de vente appliqué par l'URDLA est fixé en accord avec l'artiste.

NOM DE L'ARTISTE : Gilles Balmet,
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 1979, La Tronche, France

TITRE DE L'ŒUVRE : Double Construction Lines
DATE D'IMPRESSION : avril 2012

TECHNIQUE(S) EMPLOYÉE(S) : lithographie
SUPPORT : vélin de Rives

DIMENSIONS PAPIER : 50 x 65 cm
DIMENSIONS IMAGE :

ÉPREUVES TIRÉES : 24
TIRAGE NUMÉROTÉ : 20
ÉPREUVES D'ARTISTE : 2
ÉPREUVES D'ARCHIVES : 1
ÉPREUVES HORS COMMERCE : 0
EXEMPLAIRE B. N. : 1

OBSERVATIONS :

PRIX DE VENTE :
350.- €

Fait à Villeurbanne, le : 21/06/2012

Signatures :

